

les Echos))

de St-Mamet-la Salvetat



Mr Eric Février
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

Mairie de
Saint-Mamet-La Salvetat
Tél.: 04 71 64 71 07
Fax: 04 71 64 79 80
courrier@stmamet-lasalvetat.com

DATES A RETENIR (SOUS RÉSERVE) :

- SPECTACLE DE THÉÂTRE DE RUE : 7 août
- FÊTE PATRONALE : 8 Août
- VIDE GRENIER : 13 septembre
(Office de tourisme : 04 71 46 94 82)
- COMICE MULTI-RACES : 25 octobre
- FÊTE DE LA POMME : 8 novembre
- SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DES TAP :
18 décembre

Le Mot du Maire))

Chère Saint-Mametoise, cher Saint-Mametois,

Vous avez en main les premiers « Echos de Saint-Mamet-la Salvetat » de cette nouvelle mandature. Vous avez élu cette nouvelle équipe il y a déjà 4 mois, sans liste opposée. Mais le coronavirus est passé par là, accompagné du confinement jugé indispensable à la maîtrise de cette pandémie, confinement qui a permis à notre commune et à notre département de rester plutôt épargnés par la maladie et les malheurs associés. Nous ne remercions jamais assez toutes celles et tous ceux qui ont permis que la vie de notre société continue. Que ce soit en première, deuxième, troisième ou quatrième ligne, soignants, commerçants, artisans ou indépendants, personnel communal ou personnel des autres collectivités, enseignants, etc : chacun a joué son rôle auprès de ses concitoyens. Cette période très anxiogène a demandé une forte implication du personnel et des élus pour assurer les missions quotidiennes mais indispensables, malgré le coup d'arrêt donné aux différents chantiers en cours sur notre commune. Ceux-ci auront repris petit à petit, engendrant des retards qui ne se combleront pas.

La reprise des activités a en particulier concerné l'école, où l'accueil des enfants n'a pu se réaliser que dans des conditions difficiles, avec des directives fournies bien trop tardivement. Malgré la complexité de cette gestion, nous avons pu permettre aux enfants de retrouver le chemin de la scolarité en prenant en compte

les risques sanitaires et en mettant en place les mesures de protection pour les enfants comme pour les adultes. Mais cette adaptation a nécessité du personnel complémentaire et un changement des habitudes.

Après le déconfinement, le nouveau Conseil Municipal a enfin pu être installé le 27 mai, les adjoints élus et les commissions désignées et en place. Pendant ces 2 mois et demi d'apaisement, tout le monde s'est impliqué pour la gestion de cet épisode, encourageant les solidarités et mettant en place des actions prévues dans notre programme. Cette équipe fortement renouvelée et très motivée, était dans les starting-blocks. Elle s'est donc emparée très vite de tous les dossiers, aussi bien ceux qui étaient en cours que ceux qui concernent les nouveaux projets. Les avancées et réalisations interviendront donc rapidement à Saint-Mamet-la Salvetat.

Le confinement a aussi reporté le second tour des élections municipales, et donc la mise en place du Conseil Communautaire. Le nouvel exécutif sera en place fin juillet.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer un excellent été, de profiter des animations qui seront proposées par nos associations, et surtout soyez prudents et continuez à prendre les précautions nécessaires.

Eric Février,
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

Conception graphique OSMOSE Communication (SARL CANTAL REPROGRAPHIE 04 71 48 11 58) // Imp.: IMPRIMERIE OSMOSE 04 71 46 67 78 - crédit photos Pierre Sôssons - Mairie de Saint-Mamet

• Nouvelles))

a permis la plantation de haies à proximité de l'école. Des essences variées d'arbustes et arbres ont tout d'abord été identifiées dans les haies existantes et sélectionnées pour leur biodiversité. Les plants étant arrivés le 23 mars au tout début du confinement, les enfants n'ont pas pu participer à leur installation. C'est donc Monsieur le Maire, aidé par les agents techniques qui ont mis en terre les 60 plants répartis sur les 10 tronçons. Les enfants et leurs enseignants suivront l'évolution de ces haies, la reconnaissance des végétaux et l'installation de la faune associée (oiseaux, insectes...).



MARCHÉS DE PAYS

L'association des Marchés de pays prévoit d'organiser 5 soirées, les vendredis 24 et 31 juillet, 7, 14 et 21 août. Les producteurs proposeront la vente de leurs produits à emporter, quelques tables seront disponibles pour des dégustations sur place. Les conditions actuelles ne permettront pas d'organiser les traditionnels bals mais d'autres animations sont prévues (spectacles...).

ANIMATIONS ANNULÉES

Vide-dressing de l'APE, accueil de la transhumance, fête de l'été du comité,... de nombreuses animations prévues par les associations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Julie Vuarand et Elodie Volpilhac, élues en 2018 ont terminé leur mandat. Nous les remercions pour leur investissement et leur joie de vivre !! Les réunions du CMJ ont été interrompues pendant quelques mois mais reprendront activement à la rentrée de septembre.



PISCINE MUNICIPALE :

En raison du décret interdisant les activités sportives et l'incertitude quant à la date de leur ré-autorisation, la municipalité a décidé de ne pas prévoir l'ouverture de la piscine municipale au 1^{er} juin. Une organisation renforcée garantissant l'hygiène et la sécurité a été mise en place afin de permettre l'ouverture de la piscine municipale en juillet et août ; Important, les vestiaires individuels ainsi que les casiers seront fermés, les nageurs devront donc s'organiser en conséquence ! Pour les cours (natation, aquagym) se renseigner auprès du maître-nageur.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche: de 10h à 12h30 et de 15h à 19h
Fermée le mardi.

ZONE HUMIDE :

L'aménagement de la zone humide à proximité de l'éco-quartier est maintenant terminée ; seules la fabrication et la pose des panneaux explicatifs réalisés en collaboration avec les élèves de la classe de CE1 2018-19 et leurs enseignants, Mme Cellou et Mr Johany ont été retardées. La finalisation des jardins partagés et l'installation des cabanes a également été reportée. Les personnes souhaitant profiter d'un de ces terrains mis à disposition aux habitants doivent se signaler auprès du secrétariat de la mairie.

OPÉRATION 1, 2, 3 PLANT'HAIE

A l'initiative de la Maison pour la science en Auvergne et en partenariat avec le CPIE d'Aurillac, ce projet porté par les enseignantes des classes de CP (I. Noygues) et de CM1 (N. Feyt)

• Covid19 et confinement))

LES MESURES PRISES PAR LA MUNICIPALITÉ

SERVICE DE PORTAGE DE COURSES

Mis en place au 1^{er} avril et destiné aux habitants de la commune confinés, fragiles ou rencontrant des difficultés de déplacement, ce service permet de passer commande auprès des commerçants de la commune pour des livraisons les mercredis et les samedis. Six personnes se sont inscrites et profitent régulièrement de ces livraisons à domicile. La municipalité remercie particulièrement les agents très impliqués dans ce dispositif, ainsi que David Grimal pour le prêt d'une petite camionnette réfrigérée. L'organisation a subi quelques modifications mi-juin afin de pérenniser et élargir ce service au-delà de cette période de crise sanitaire ; désormais, les commandes doivent être passées auprès du secrétariat de mairie les mardis et vendredis avant 12h. Le portage est assuré le mercredi par Christophe Lescure et le samedi par des élus. Si vous souhaitez bénéficier du service, manifestez-vous auprès du secrétariat de mairie.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Après quelques semaines de fermeture, Odile Labrousse a mis en place un drive « Passe&Prends » qui a permis aux adhérents de commander des documents sur rendez-vous. Dans un premier temps ouvert le mercredi matin, ce service a été étendu au mercredi toute la journée. Depuis le 16 juin, la médiathèque a ré-ouvert sur les horaires habituels et chacun peut à nouveau choisir des documents dans le respect des gestes barrière. Une boîte à livres est à la disposition de tous, place de l'église ; vous pouvez y déposer des livres (en bon état) et en choisir selon vos envies.

DISTRIBUTION DES MASQUES EN TISSU

Dès réception des masques offerts par le département et par la région Auvergne-Rhône-

Alpes, les membres du nouveau conseil municipal ainsi que des membres sortants ont sillonné la commune pour en assurer la distribution à raison de deux masques par habitant. Ces masques en tissu doivent être lavés à 60°C et sont réutilisables 50 fois. La mairie dispose d'un reliquat de masques tissus qui sont à la disposition des personnes les plus vulnérables. Les personnes concernées peuvent en faire la demande à la mairie.

MASQUES

« MADE IN SAINT-MAMET »

Deux associations de la commune (« Patch et petassous » et « l'atelier de loisirs créatifs de Familles rurales ») ont fabriqué des masques grâce aux tissus offerts par les habitants. Les 335 masques confectionnés seront offerts aux habitants les plus âgés. Un grand merci aux couturiers-couturières pour leur implication dans la protection de nos concitoyens.

Nouvelles))

COMITÉ DE JUMELAGE :

Au cours de l'assemblée générale, Mme Marie-Françoise Soubiron, présidente démissionnaire, a laissé place à Mme Pierrette Verdier. En raison du confinement, les pugnacais n'ont pas pu séjourner à Saint-Mamet au mois de juin comme prévu. Une fourme de Cantal a été expédiée à Pugnac et a été partagée entre les membres du comité, le personnel de la mairie et la cantine scolaire.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Deux jeunes conseillères municipales ont été élues courant janvier : Lyséa Bergougnoux-Puech et Louane Lagat, élèves de CE2. Leurs principaux projets : Créer un potager collectif, une petite ferme à côté de l'école, organiser des dons de livres et d'habits aux plus démunis.



• Les élus))



De gauche à droite : Blandine Armandie (conseillère) - Elisabeth Picarrougne (conseillère) - Monique Monreysse (conseillère) - Claude Bédoussac (3^{ème} adjoint) - Patrick Bertrand (conseiller) - Cathy Izoulet (4^{ème} adjointe) - Alexis Lamouroux (conseiller) - Eric Février (maire) - Cédric Faure (conseiller) - Philippe Basset (conseiller) - Didier Thirez (1^{er} adjoint) - Michel Lalaurie (conseiller) - Catherine Fialon (2^{ème} adjointe) - Jacqueline Gaillac (conseillère) - Benoit Destombes (conseiller) - Lucie Bouniol (conseillère) - Hélène Solier (conseillère) - Isabelle Gibert-Pacault (conseillère) - Joël Gauzins (5^{ème} adjoint)

• Les commissions))

1 EAU ET ASSAINISSEMENT

Claude Bédoussac, Patrick Bertrand, Cédric Faure, Alexis Lamouroux, Didier Thirez

- > Suivi de la fin des travaux de la station de traitement d'eau potable et de la conduite d'eau principale
- > Création d'une réserve d'eau
- > Suivi économique de la production d'eau
- > Travaux sur réseaux

3 ENTRETIEN ET FOURNITURE

Didier Thirez, Blandine Armandie, Jacqueline Gaillac, Joël Gauzins, Elisabeth Picarrougne, Hélène Solier

- > Bâtiments publics et privés (locations appartements, états des lieux ...)
- > Entretien des locaux communaux et des espaces verts
- > Commandes de produits
- > Gestion du personnel communal

2 TRAVAUX

Claude Bédoussac, Philippe Basset, Patrick Bertrand, Michel Lalaurie, Monique Monreysse, Elisabeth Picarrougne

- > Aménagement du centre-bourg (maisons Broch et Bouniol)
- > Projet de construction d'une salle des fêtes
- > Création d'un bassin piscine de moyenne profondeur
- > Réfection des appartements communaux
- > Projet de réseau gaz naturel
- > Création d'un «Club-house» pour le Saint-Mamet-Rugby

4 COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Didier Thirez, Philippe Basset, Catherine Fialon, Catherine Izoulet

- > Rédaction du Bulletin municipal
- > Mise à jour des informations sur le site internet, le facebook communal et le panneau lumineux
- > Liens avec la presse et les radios locales
- > Rédaction d'un règlement intérieur du conseil municipal

5 ENFANCE ET JEUNESSE

Catherine Izoulet, Blandine Armandie, Philippe Basset, Catherine Fialon, Alexis Lamouroux

- > Suivi du comité de pilotage des TAP
- > Liaison avec l'école (conseil d'école...)
- > Organisation du Conseil municipal des jeunes

7 COMMISSION VOIRIE COMMUNALE

Joël Gauzins, Philippe Basset, Patrick Bertrand, Benoit Destombes, Michel Lalaurie

- > Inspection des 60 km de routes 1 fois par an avec le CIT pour entretien.
- > Réfection du revêtement si nécessaire.
- > Entretien des fossés et des haies
- > Création de nouvelles routes ou parkings
- > Entretien et aménagement du cimetière

9 ASSOCIATIONS

Catherine Fialon, Patrick Bertrand, Lucie Bouniol, Jacqueline Gaillac, Isabelle Gibert-Pacault, Cathy Izoulet, Hélène Solier

- > Attribution des subventions communales
- > Suivi des plannings des salles communales
- > Conventions d'utilisation des salles communales

11 FINANCES

Eric Février, Ensemble du conseil municipal

- > Etablissement et suivi du budget
- > Appels d'offres

6 CCAS

Eric Février, Catherine Izoulet, Catherine Fialon, Jacqueline Gaillac, Lucie Bouniol, Monique Monreysse, Mme R. Bruel, Mme B. Février, Mme A.M Lhéritier, Mme M.F. Soubiron, Mme C. Bailleur.

- > Création d'un service à la personne avec la mise en place du service de portage de courses aux habitants rencontrant des difficultés pour se déplacer...
- > Colis de Noël offert à nos aînés

8 COMMISSION SYNDICAT ELECTRIFICATION

Joël Gauzins, Cédric Faure

- > Participation aux réunions du secteur châtaigneraie.
- > Suivi du dossier d'enfouissement de réseaux électriques et téléphonie.
- > Renforcement et extension de réseaux.
- > Changement de fils conducteurs cuivre nu en câbles souterrains

10 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Catherine Fialon, Blandine Armandie, Patrick Bertrand, Isabelle Gibert-Pacault, Elisabeth Picarrougne, Hélène Solier

- > Aide financière à l'installation de récupérateurs d'eau
- > Equipement de bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques
- > Création et organisation de journées de nettoyage des chemins de randonnée
- > Réduction de l'intensité de l'éclairage public

12 APPEL D'OFFRES (CAO ET MAPA)

Eric Février, Philippe Basset, Claude Bédoussac, Didier Thirez, Benoit Destombes (suppléant), Isabelle Gibert-Pacault (suppléante), Hélène Solier (suppléante)

- > Ouverture des plis, analyse des offres et proposition au conseil municipal

• Travaux))

• STATION DU PONT DE LASCOMBES

Le chantier de réhabilitation de la station d'eau potable momentanément suspendu pour cause de COVID 19 a repris après une interruption de plusieurs mois. Le prétraitement de l'eau est fonctionnel depuis la fin février de cette année. Actuellement, le procédé de traitement par ultra-filtration est en cours de réalisation et sera opérationnel pour le 14 juillet 2020. Il s'en suivra alors une troisième et dernière phase qui consistera en la filtration de l'eau au charbon actif. La fin des travaux y compris l'aménagement extérieur de la station est prévu pour le tout début du dernier trimestre 2020.

Nous avons été amenés, sur préconisation de l'Agence Régionale de la Santé, à augmenter les normes sanitaires et d'hygiène de l'eau pendant tout le confinement pour prévenir la diffusion du COVID. Le retour à la normale se fait progressivement en fonction de l'évolution des risques sanitaires. Ceci explique que vous avez pu constater une odeur de javel supérieure à la normale dans l'eau du robinet.

• CONDUITE D'EAU PRINCIPALE

La reprise des travaux de remplacement de la conduite d'eau principale est effective depuis le 1^{er} juin 2020. Le tronçon allant du château d'eau du Saint-Laurent au lieu-dit Camille se poursuit. Après les essais de bon fonctionnement, la chaussée sera remise en état. A l'issue, les travaux continueront jusqu'à la station d'eau potable de Lascombes. La mise en œuvre de la conduite d'eau devrait intervenir pour la fin de septembre 2020.



• MAIRIE

Les travaux de rénovation et de restructuration de la mairie se poursuivent et les finitions seront terminées fin juillet 2020. Les extérieurs ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite dans ces locaux sont terminés. Le déménagement des bureaux du secrétariat de mairie doit intervenir courant septembre 2020. L'accueil du public se fera ainsi dans ces nouveaux locaux.

Des noms ont été attribués aux 4 salles du 1^{er} étage : « Puy Saint-Laurent », « La Salvétat », « Pugnac » et « Châtaigneraie » qui seront à la disposition des associations sur réservation, dès le mois de septembre. Une salle de réunion avec accessibilité sera également disponible.

• POMPE DE RELEVAGE « LES PLACETTES NORD »

Une première construction d'une maison individuelle dans ce lotissement est en cours de réalisation. L'aménagement du lotissement se poursuit par l'installation de la pompe de relevage.



• TRAVAUX DE VOIRIE

Sont prévus d'ici la fin de l'année :

- L'aménagement de la route impériale.
- La création de parkings à la maison des services et en dessous de la SMSI.
- Réparation sur les voies communales au lieux-dits : Moulin de Vic, Tissandier, Monreysse, Palisse, Mézermont, Laveissière, Besse-bas, Le Mont, La Croix d'Uzols.
- Reprise de l'accotement à La Salvétat et de la voie communale de Fons. Réparation des chemins de Vigouroux et de Lespinasse.

